



Synthèse suite à la réunion publique de concertation et d'informations organisée par notre association le 8 octobre 2019 à Cannes La Bocca

Nous, Syndicat d'Initiative et de Défense de La Bocca (S.I.D.), comme suite à notre réunion publique d'information sur le projet "Nouvelle Gare TGV de La Bocca et des aménagements y attendant" ayant réuni 253 personnes (Cannois, Grassois, Mandolociens) avec un public majoritairement boccassien ce mardi 8 octobre, nous nous sommes engagés à élaborer un travail de synthèse quant à notre avis sur le projet. Nous avons tenu notre engagement en favorisant l'intérêt général des citoyens en effectuant cette synthèse en date du vendredi 11 octobre. C'est dans cet objectif de partage collectif d'expressions individuelles que nous en faisons le constat suivant :

Depuis le 10 avril 1863, arrivée du chemin de fer en gare de Cannes dans les Alpes-Maritimes, chance d'accueillir ainsi le passage de la prestigieuse ligne "Paris-Lyon- Méditerranée", aucun grand investissement ferroviaire n'y a été réalisé.

Ce n'est qu'il y a peine 6 mois que le pont-rail sur la Frayère, datant de 1861, situé à quelques mètres de l'usine "Thalès", 1^{er} employeur cannois et 1^{er} site européen de construction de satellites, a été remplacé. Ainsi, la gare dite de "Cannes Marchandises", au cœur même du quartier de La Bocca en plein devenir et ce par une volonté municipale maintes fois réaffirmée et actées (Palais des Sports, pépinière d'entreprises CréaCannes, Campus et résidence universitaire, multiplexe cinématographique, etc ...) dispose de 23 hectares qui n'aspirent qu'à devenir la plateforme d'élan du train pour les Alpes-Maritimes vers l'Italie.

Notre engagement pour ce projet, tant attendu et espéré, c'est « un petit geste pour La Bocca ... et un Grand Pas pour Cannes, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Cap Azur et les Alpes-Maritimes ».

Dans cette optique, nous, Syndicat d'Initiative et de Défense des Boccassiens, uni avec l'ensemble de nos membres et de tous les Boccassiens concertés lors de notre réunion publique, sollicitons résolument et sans différé :

- La réalisation des 4 voies à quai en gare d'Antibes et de Cannes pour garantir un trafic ferroviaire (ouest > est) optimisé, robuste et fiable.
- Ainsi, à Antibes, il nous semble nécessaire de proposer la création d'une nouvelle passerelle ville/ville assurant les déplacements piétons entre l'ouest de la gare SNCF et le "Pôle d'Echanges Multimodal" bientôt desservi par le bus-tram ou à tout le moins un élargissement rénovation de celle existante .
- A Cannes, l'indispensable reconfiguration des quais (2 x 400 mètres pour les TGV et 2 x 200 mètres pour les TER) associé à l'organisation de flux séparés des circulations "voyageurs entrants" et "voyageurs sortants" permettra d'encore mieux valoriser « intra-muros » l'indéniable réussite architecturale et fonctionnelle du Pôle d'Echanges Multimodal compris entre le Boulevard d'Alsace et la rue Jean JAURES .

.../...

- Le positionnement de la nouvelle gare TER de La Bocca (origine-terminus) sur l'emprise actuelle de la "Gare de Cannes Marchandises", doit être effectué sur l'emplacement le plus stratégique et préfigurateur de la future gare TGV qui est la variante dite SICASIL car, outre le fait que ce lieu offre les meilleures fonctionnalités de déplacement et de circulation des trains mais aussi d'accessibilité pour les voyageurs « nord – sud » (opportunité d'études d'opportunités de navettes maritimes) mais encore « ouest – est » par le Boulevard du Midi Louise MOREAU, il offre aussi une opportunité de « définitions d'usages » de l'espace côté Pierre Sépard en adéquation avec la nouvelle zone de vie et d'attractivité urbaine à la circulation apaisée autour de la place du Marché dont la requalification va se poursuivre.
- Le maintenir en lieu et place de la gare actuelle de La Bocca, parfaitement en capacité de devenir, à moindre frais et travaux de rénovation , une gare d'échanges multimodaux grâce aux proches bus de la ligne BHNS , 1 et 2 mais aussi de la ligne 22 Cannes- Théoule/mer , des lignes inter et départementales et des modes de transports doux (présents : vélos et futurs : navettes autonomes). Il convient simplement d'édifier un quai « latéral nord-est » à la gare de 120 mètres de long dans l'emprise domaniale SNCF.
- L'étude immédiate de faisabilité de l'isolement commercial mais non fonctionnel de la ligne "Cannes-La Bocca / Grasse". Dans cette dernière commune (la sous préfecture d'arrondissement), déjà dotée d'un pôle d'échange multimodal, les 3 voies à quai autorisent un stationnement optimisé et protégé de rames sans doute jusqu'à 5 (capacité de réserve très conséquente en cas de panne ou incident inopiné ou imprévisible sur la ligne littorale). Le temps de parcours vers Mouans-Sartoux (1ère gare de croisement du parcours) qui varie actuellement de 6 à 8 minutes peut être encore revu sans doute à la baisse, tout comme les 6 à 10 minutes réalisées entre Mouans-Sartoux et Ranguin (cf. Lien ci-après : https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/sud_provence_alpes_cote_d_azur/FH_04_Mandelieu_Grasse_Cannes_Nice_Vintimille_02_septembre_2019_tcm65-104502_tcm65-113868.pdf). A cet égard, nous saluons l'engagement de la SNCF de doter prioritairement en région Sud ce parcours du dispositif ERTMS niveau 2, un signal fort et encourageant, visant à faire de cette ligne la jumelle de la ligne littorale en "Service Express Métropolitain ou RER", que nous appelons au plus vite de nos vœux comme les usagers qui se sont exprimés. Dès lors, le trajet des 500 mètres en voie unique entre la halte TER "Le Bosquet" et la nouvelle gare de La Bocca avec B.V. (bâtiment voyageurs) réhabilitée, pour être en adéquation avec les nouvelles mobilités, serait réalisable dans les meilleures conditions de sécurité ferroviaire puisqu'en surplomb des voies de circulation automobiles et habitations. Toutefois un traitement acoustique singulier soigné doit être opéré au niveau de l'aiguillage mais aussi de végétalisation protectrice.

La construction de ce quai de 110 à 120 mètres de long (configuration de rame de 110 mètres) serait le seul investissement lourd à réaliser puisque les passagers débarqueraient alors sur un "quai jardin" exceptionnel (comme il n'en existe nulle part ailleurs !). La remontée vers Grasse par ce "carrousel ferroviaire" serait quasi immédiate. Nous proposons que les flux de voyageurs venant du quai sud (voie2) côté Boulevard du Midi cheminent par le passage Annick Galéra, ne se mélangent ainsi pas autorisant conséquemment un désencombrement automobile attendu par les riverains (habitations) et les piétons de passage sur la partie inférieure de la rue Louis ARMAND.

Outre 93 millions d'euros d'économies (option du passage en terrier) et 4 ans de travaux, cette solution offre l'avantage avéré et certain de multiplier l'offre ferroviaire reliant la Cité mondiale du cinéma à celle des parfums.

Association reconnue d'utilité publique incontournable sur le secteur de La Bocca et très concerné par ce projet qui offre indéniablement une chance aux Boccassiens de s'épanouir dans leur quotidien mais également d'ouvrir La Bocca à une dynamique pour nos commerçants et artisans, le S.I.D. sera présent aux prochaines réunions d'informations et de concertation proposées et se tiendra à disposition pour tout renseignement complémentaire dans le but de représenter et défendre toujours au mieux l'intérêt collectif des Boccassiens.

M. Laid Bouzetit

Président du SID

Agissant avec le soutien

de tous les membres du SID